

## Renforcement de l'employabilité des jeunes à travers la Cellule d'Orientation et d'Insertion Professionnelle « COIP » de l'Heure Joyeuse

### Les étapes de la COIP



### Présentation

Afin d'agir efficacement et durablement sur l'employabilité des jeunes, l'Heure Joyeuse a choisi de créer une Cellule d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (COIP), un dispositif innovant et stratégique. Au-delà des approches traditionnelles, ce dispositif s'appuie sur le concept fonctionnel de compétences visant à renforcer l'employabilité des jeunes et les conditions de leur insertion durable dans le marché du travail.

Dans ce cadre, les objectifs majeurs de la COIP Heure Joyeuse s'articulent autour de l'acquisition d'une part des savoirs de base et du développement de comportement et d'attitudes au travail qui mobilisent un ensemble de compétences dont l'autonomie, la responsabilité, l'initiative, l'esprit d'équipe, la résolution de problème..., et d'autre part, l'orientation vers des formations qualifiantes. Des compétences clés correspondant aux exigences du marché du travail et dont les jeunes ont aujourd'hui besoin afin de mieux s'adapter dans le milieu professionnel, de trouver plus facilement un emploi, le garder et y progresser.

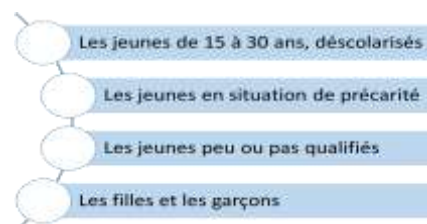
### Historique de la COIP

- **2006** : Lancement du projet pilote « COIP » dans le cadre d'un projet Union Européenne
- **2010** : Création de la 1<sup>ère</sup> Cellule d'Orientation et d'Insertion Professionnelle dans le site de Belvédère\*
- **2012** : Audit et certification du dispositif et de l'association par le cabinet VIGEO  
Elaboration d'un guide de bonnes pratiques, dans le cadre du programme PCM III
- **2013** : Création d'un consortium COIP entre des associations franco-marocaines
- **2014** : Duplication de la COIP à Sidi Maârouf\*\* et à Mkansa\*\*\*, dans deux centres différents
- **2015** : Audit et réalisation d'une étude d'impact et de satisfaction, par le cabinet BG Consult, auprès des bénéficiaires, des partenaires techniques, financiers et d'insertion ainsi que des intervenants

### LES ACTEURS CLES DE LA COIP

- **IYF, La Fondation Internationale pour la Jeunesse** : formation des équipes du projet à l'approche des compétences comportementales et mise en œuvre d'un programme de formation adapté
- **Les jeunes** : acteurs clé étroitement associés à la mise en œuvre du dispositif
- **ANAPEC, OFPPT, EN** : accompagnement des jeunes vers la formation professionnelle et mise en œuvre de modules ciblés
- **Les entreprises socialement responsables et les centres de formation professionnelle** : financements, placements, visites d'immersion, échanges avec les jeunes, stages et emplois
- **AJI**, pour la formation en informatique
- **ENACTUS, ODCO** : pour l'accompagnement des jeunes vers l'entrepreneuriat

### Notre cible



\*Un quartier de classe moyenne, le dispositif est mis en place au sein du siège de l'Heure Joyeuse

\*\*Une cité dortoir, le dispositif est intégré dans notre centre socio-éducatif et culturel

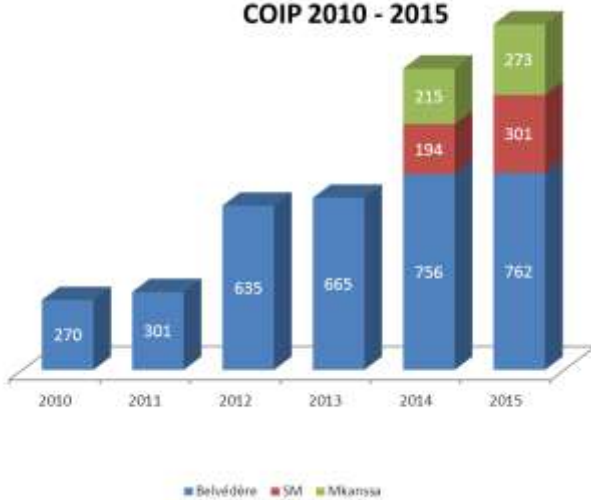
\*\*\*Un Douar marginalisé et vulnérable, le dispositif est inséré dans notre centre de formation par apprentissage en électricité

## Quelques chiffres

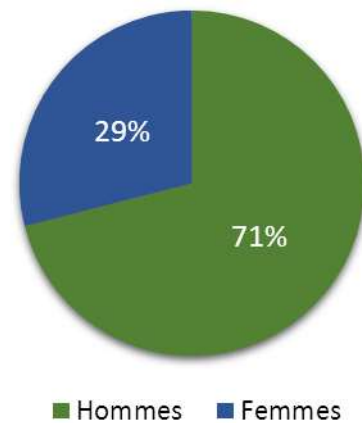
- Plus de **4 000** jeunes accueillis entre **2010** et **2015**
- **62%** des jeunes accueillis ont un âge compris entre **15 et 20 ans** et **32%** sont âgés entre 21 et 30 ans
- **519** insertions en formation **depuis 2011**
- **777** insertions en emploi **depuis 2010**, avec **72%** insérés en contrats à durée déterminée (CDD), ou en intérim
- **176** insertions en stage **depuis 2010**
- **858** bénéficiaires des ateliers en renforcement des capacités **depuis 2012**

## La COIP en graphiques

L'accueil des jeunes selon les centres COIP 2010 - 2015



Répartition par genre

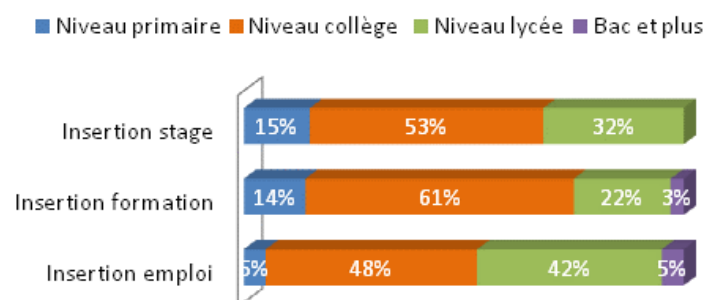


Répartition des 1 472 actions de placements\*



\*Nous signifions par action de placements, le nombre de fois que nous avons effectué un placement. Le même bénéficiaire peut être placé plus d'une fois, c à d qu'il peut passer par une insertion en stage, puis en emploi, puis changer de structure pour une raison raisonnable et s'insérer dans une autre entreprise.

Niveau scolaire des jeunes placés en 2014/2015



La majorité des jeunes accueillis ont un niveau collège

Quelque soit le niveau scolaire, les jeunes ont tous la même chance d'être insérés en formation, en stage ou en emploi

**Ils nous font confiance :**

**Partenaires financiers**



**Partenaires techniques**



**Partenaires d'insertions**



## Présentation de l'Heure Joyeuse

L'Heure Joyeuse est une association à but non lucratif, active depuis 1959, reconnue d'utilité publique. Elle est la 1<sup>ère</sup> association marocaine labellisée par Vigéo en RSE. Engagée dans la lutte contre l'exclusion sociale, l'Heure Joyeuse développe à Casablanca et pour certaines régions rurales du Maroc des programmes de santé, d'éducation et de formation et d'insertion professionnelle.

### Contact :

Leila BENHIMA CHERIF  
Présidente  
0522 41 93 00/10  
[Leila.cherif@gmail.com](mailto:Leila.cherif@gmail.com)

Karim EL KERCH  
Directeur  
0522 41 93 11  
[karim.elkerch@heurejoyeuse.ma](mailto:karim.elkerch@heurejoyeuse.ma)

Adresse : 5, rue Abbas El Jiraoui, Belvédère, Casablanca

### Compte bancaire :

AWB / 780 000 3622 000 30190 760

BMCE annexe / 011 794 0000 3521 0010 119336

### Modalités de règlement :

Conformément à l'article 10-I-B-2° du Code Général des Impôts:

- Vos dons en argent et en nature octroyés aux associations reconnues d'utilité publique sont déductibles de votre résultat fiscal.
- Toutefois, les dons en argent dépassant 10.000 dirhams doivent être effectués:
  - o par chèque barré non endossable,
  - o moyen magnétique de paiement,
  - o virement bancaire ou procédé électronique pour qu'ils soient totalement déductibles de votre résultat fiscal (article 11-II du CGI) ».

### Contrôle et audit :

Les comptes de l'Heure Joyeuse sont supervisés par Deloitte, et audités par le cabinet Ernst&Young.

L'Heure Joyeuse dispose d'une comptabilité générale et analytique, gérée avec le logiciel Sage.